

BRUGGE X

G.P.P./4/34G



# NOS VICINAUX





# REMISE DE DISTINCTIONS HONORIFIQUES

## groupe des deux flandres

Le dimanche 9 mai 1982 a eu lieu, en la maison de vacances «Zonnebloem» à Nieupoort, la remise des distinctions honorifiques dans les Ordres Nationaux et des décorations civiques pour 35 ou 25 années de service. Pour la première fois cette cérémonie groupait les décorés de Flandre orientale et de Flandre occidentale.

Dans une allocution fort bien venue, M. Vervaet, directeur régional, souligna les mérites des intéressés. Il leur remit ensuite les bijoux des distinctions qui leur revenaient.

La cérémonie à laquelle avaient également été invitées les épouses se poursuivit dans une atmosphère chaleureuse par l'évocation de nombreux souvenirs. Une fête très réussie.

### GRUPE DE FLANDRE ORIENTALE ORDRES NATIONAUX

#### Chevalier

#### Ordre de la Couronne

M. Van Steenberghe A., chef de serv. de 2e cl.

#### Médaille d'or

#### Ordre de la Couronne

MM.  
De Backer G., cond.-rec. AB  
Morel C., cond.-rec. AB

### DECORATIONS CIVIQUES

#### 35 années de service

#### Croix civique de 1ère classe

MM.  
Nachtergaele A., inspecteur mouv.  
Heirman R., sous-chef de bureau

#### Croix civique de 2e classe

M. Bonny J., contremaître de 1ère cl.  
Mlle. Myncke S., rédacteur

#### Médaille civique de 1ère classe

MM.  
Baetens F., brigadier  
Bracke M., 1er ouvrier d'élite  
Casteleyn R., brigadier  
Claeys R., ouvrier d'élite  
De Coster V., 1er ouvrier d'élite  
De Geest R., ouvrier d'élite  
De Groot L., 1er ouvrier d'élite  
Delmeiren H., brigadier  
Deryckere J., 1er ouvrier d'élite  
De Ridder P., ouvrier  
De Wilde M., cond.-rec. AB  
Droesbeke A., ouvrier qual.  
Heyze G., 1er ouvrier qual.  
Van Acker M., 1er ouvrier d'élite  
Van de Voorde R., cond.-rec. AB

#### 25 ANNEES DE SERVICE

#### Médaille civique de 1ère classe

M. Ryckaert K., 1er contrôleur

#### Médaille civique de 2e classe

MM.  
Bilcke G., cond.-rec. AB  
De Cock H., cond.-rec. AB  
De Prycker A., cond.-rec. AB  
D'Hondt F., cond.-rec. AB  
Eeckhout A., cond.-rec. AB  
Messagie L., cond.-rec. AB  
Moens L., cond.-rec. AB  
Michiels G., cond.-rec. AB  
Poppe M., cond.-rec. AB  
Schutzer R., 1er ouvrier d'élite  
Serreyn H., cond.-rec. AB  
Smet G., cond.-rec. AB  
Van Bogaert P., cond.-rec. AB  
Van Cleemput J., cond.-rec. AB  
Van den Branden J., cond.-rec. AB  
Van der Stoelen E., cond.-rec. AB  
Vermeersch J., cond.-rec. AB



Les décorés du Groupe de Flandre orientale.



Les décorés du Groupe de Flandre occidentale.

### GRUPE DE FLANDRE OCCIDENTALE ORDRES NATIONAUX

#### Chevalier

#### Ordre de la Couronne

M. Makelberge P., chef de service de 2e cl.

#### Ordre de Léopold II

M. Vandenbrouhede A., rédacteur

#### Palmes d'or

#### Ordre de la Couronne

M. Corty A., 1er contrôleur

#### Médaille d'or

#### Ordre de la Couronne

MM.  
Desmidt O., cond.-rec. AB  
Maes E., piocheur  
Vandeveld R., cond.-rec. AB  
Vertriest J., cond.-rec. AB





## DECORATIONS CIVIQUES

### 35 années de service

#### Croix civique de 1ère classe

MM.

Catrysse R., chef de service de 2e cl.  
Lanckriet C., chef de serv. de 1ère cl.  
Lauwers D., chef de service de 1ère cl.

#### Croix civique de 2e classe

M. Deduytsche M., contremaître de 1ère cl.

#### Médaille civique de 1ère classe

MM.

Carpels B., cond.-rec. AB

De Beir J., 1er ouvrier qual.  
De Ceuninck M., cond.-rec. AB  
Lefevre O., cond.-rec. AB  
Mermuys G., 1er ouvrier qual.  
Naessens R., receveur  
Van Reybrouck J., cond.-rec. AB  
Vroman A., cond.-rec. AB

### 25 années de service

#### Médaille civique de 1ère classe

M. Pyliser R., rédacteur.

#### Médaille civique de 2e classe.

MM.

Danneels, J., cond.-rec. AB

Declerck J., receveur  
De Rycke F., cond.-rec. AB  
Devinck J., cond.-rec. AB  
De Wulf K., cond.-rec. AB  
Dieryckx A., cond.-rec. AB  
Haerynck W., receveur  
Margot J., cond.-rec. AB  
Matte J., cond.-rec. AB  
Quartier C., cond.-rec. AB  
Rooms A., cond.-rec. AB  
Ureel E., cond.-rec. AB  
Vanooteghem R., receveur  
Verduyn A., 1er ouv. d'élite  
Vergauwe C., aubettier  
Verstraete U., cond.-rec. AB

# SPORTVERENIGING

## SV SYRO



Il ne fait pas de doute que nos agents font preuve d'un remarquable esprit de société : le présent journal en atteste d'ailleurs maintes fois par la publication régulière de brefs comptes rendus de courses cyclistes et de matches de football, de fêtes de Saint-Nicolas, etc...

Ainsi, la région de Destelbergen a vu naître une nouvelle association. Elle se dénomme S.V. Syro, S.V. signifiant Sport Vereniging, et compte déjà à son actif de très nombreuses activités. Elle comporte les 3 disciplines suivantes : le volley-ball, le basket-ball et le minifoot. La S.V. Syro s'est déjà distinguée à l'occasion de diverses rencontres.

Toutes nos félicitations.

Les jeunes en âge scolaire représenteront bientôt de nouveau dans la circulation la catégorie la plus vulnérable.

D'après les statistiques en effet, la Belgique semble détenir la plus mauvaise réputation de tous les pays d'Europe quant à la sécurité des jeunes face à la circulation. Non seulement il y a chez nous beaucoup plus d'enfants victimes d'accidents que dans d'autres pays (une fois et demie de plus qu'aux Pays-Bas, deux fois plus qu'en Suisse), mais ce sont en outre souvent de très jeunes gens de la catégorie d'âge située entre 18 et 22 ans — moins rompus par conséquent à la circulation — qui sont impliqués dans ces accidents d'enfants.

Sont principalement très vulnérables les enfants âgés de 5 à 10 ans : ils se précipitent dans la rue, débouchent de derrière une voiture en stationnement ou s'élancent en courant d'une voie secondaire, poursuivent un ballon, un chien, un chat ou des compagnons, bref ... ils considèrent la rue ni plus ni moins comme le prolongement de leur aire de jeux.

Tenez-en donc compte !

## LE DEBUT DE LA NOUVELLE ANNEE SCOLAIRE





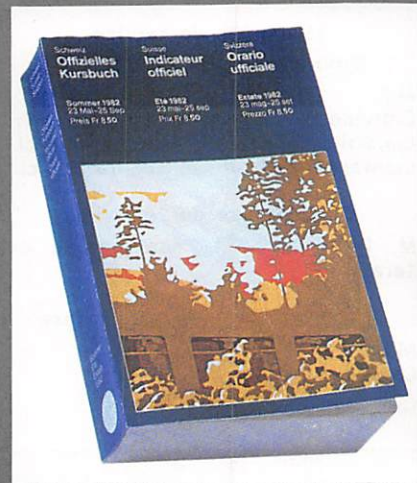
# Le Saviez-Vous ?

## LE NOUVEL INDICATEUR OFFICIEL DES CHEMINS DE FER SUISSES.

Le 23 mai 1982 est paru, mettant un terme à la conception d'une formule qui avait débuté il y a 48 ans, le nouvel «Indicateur officiel» des chemins de fer suisses.

On a en effet profité de l'introduction de la composition électronique pour changer de présentation. Si le format du nouvel horaire ne dépasse l'ancien que de quelques millimètres, il contient en revanche 400 pages de plus, ce qui porte son contenu à environ 1,500 pages. Ces feuillets supplémentaires

constituent la preuve «palpable» de l'accroissement des prestations fournies par les entreprises des transports publics en Suisse. Parmi les nombreuses innovations que comporte l'indicateur, nous citerons un nombre plus important de cartes synoptiques et de cartes régionales (automobiles postales), un numérotage des tableaux-horaires par région et une impression en couleurs qui remplace le papier de couleurs différentes, à savoir : en vert la partie générale ; en rouge les liaisons internationales ; en bleu les chemins de fer, funiculaires et bateaux ; en violet les lignes d'automobiles.



## LE TRAMWAY HISTORIQUE LOBBES-THUIN



Photo MEEUWIG

L'Association pour la Sauvegarde du Vicinal, fondée en 1972, restaure d'anciens tramways ayant circulé sur le réseau des chemins de fer vicinaux. Cette association a obtenu de la S.N.C.V. l'autorisation de faire circuler ces anciens véhicules à des fins historiques et touristiques sur la section Lobbes-Thuin de la ligne de tramway n° 92, Charleroi-Thuin. Le voyageur avide de curiosités peut ainsi découvrir au rythme d'autrefois et d'une manière très originale les méandres de la vallée de la Sambre ainsi que des coins et des paysages pittoresques. Il peut se replonger dans l'atmosphère des années trente comme l'on fait récemment Philippe Noiret et Simone Signoret pendant le tournage du film «L'Etoile du Nord» que l'on peut voir actuellement sur les écrans.

Les tramways historiques de l'ASVi circulent tous les dimanches et jours fériés du 20 juin au 12 septembre.

Départs de Lobbes (Ecoles) : 13h50 - 14h50 - 15h50 - 16h50 - 17h50.

Départs de Thuin : 14h20 - 15h20 - 16h20 - 17h20 - 18h20.

L'ASVi vend également franco une série de neuf cartes postales au prix de 140 F, à verser au compte n° 034-0195365-69.

Renseignements : Association pour la Sauvegarde du Vicinal - Tramway historique Lobbes-Thuin, rue Belliard 91, 1040 Bruxelles.

## LOTERIE ANTI-RESQUILLE

A Bangkok également, en Thaïlande, le resquillage semble constituer un problème pour la société d'autobus de l'endroit. C'est ainsi qu'a été instaurée une loterie basée sur les numéros qui figurent sur les tickets d'autobus.

Il en résulte depuis lors que les passagers achètent même parfois plus d'un ticket. Les balayeurs de rue également ont tout lieu de se réjouir : plus personne ne jette son ticket dans la rue. Quant aux resquilleurs, leur nombre n'aurait en effet pas cessé de baisser considérablement.

(Via Secura — 2/1981)





# L'EXERCICE 1981 A LA S.N.C.V.

RESUME DU RAPPORT PRESENTE PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

## avant-propos

En 1981, la S.N.C.V. a dû faire preuve d'un dynamisme sans cesse accru pour surmonter les difficultés financières qu'elle connaissait déjà en 1980 et qui, depuis lors, n'ont cessé de croître.

Les efforts qu'elle a consentis à cet effet sont vraiment spectaculaires. Nous nous bornerons à rappeler que l'effectif qui, au 1er avril 1980, était de 8.233 agents, a été ramené à 7.722 au 1.1.1982, soit une réduction de 6,21 %.

Ce résultat n'a pu être atteint qu'en déployant un maximum d'efforts dans tous les secteurs de son activité.

C'est ainsi qu'en recourant, notamment, à l'informatique, il a été possible de créer des chartes d'entretien des véhicules, mieux diversifiées selon les besoins locaux des services techniques des ateliers.

De plus, à l'issue d'études menées dans le cadre national, il a été possible de réduire le personnel de mouvement.

Ainsi, en adaptant davantage encore l'offre à la demande, la productivité a été augmentée. Dans cette optique, les services d'études ont mis au point d'autres manières d'améliorer encore la situation.

La Société Nationale assure, en régie, dans l'ensemble du pays, des transports en commun urbains, suburbains et interurbains. Elle loue les services d'entreprises privées pour une partie de ses lignes interurbaines. Dans six agglomérations, les sociétés de transports intercommunaux exploitent des services urbains. Ces trois types d'exploitation sont différents et difficilement comparables.

Le coût d'exploitation du transport en commun de personnes est fortement influencé, notamment, par la vitesse commerciale et le coefficient d'utilisation du matériel. C'est pourquoi les exploitants privés, dont les lignes se situent en général dans des régions rurales, accusent un coût d'exploitation moins élevé que les S.T.I. qui desservent des centres urbains. Il s'ensuit que la S.N.C.V., qui dessert aussi bien des centres urbains que des régions rurales, enregistre un coût d'exploitation se situant nécessairement entre les deux autres.

Mais l'exploitation en régie du transport en commun de personnes n'est pas le seul objet de la Société Nationale. Une part non négligeable de son activité consiste dans des tâches d'organisation, de coordination et de contrôle, indispensables aussi bien sur le plan national que régional.

Cette coordination, la Société Nationale est seule capable de l'assurer puisque seule, elle a l'expérience de la gestion et de l'exploitation de tels services urbains, suburbains et interurbains.

Etant donné les difficultés financières

actuelles, un effort supplémentaire est exigé de la Société Nationale au cours de l'exercice 1982.

Que les autorités responsables soient assurées que la S.N.C.V. mettra tout en œuvre pour accroître sa productivité tout en réduisant ses dépenses ! A regret, elle devra aussi réduire les services qu'elle assurait les samedis et dimanches. Toutefois, cette réduction ne portera que sur des voyages peu utilisés. Durant près de cent ans, la Société Nationale n'a cessé d'apporter la preuve de ses capacités d'exploiter elle-même et, de ce fait, de coordonner les transports en commun secondaires, en un mot, de la qualité du service public que l'Etat lui a confié. Elle témoigne ici de sa ferme volonté de progresser dans la même direction.

## exploitation

### Lignes ferrées

Au 31 décembre 1981, la longueur totale des lignes ferrées exploitées directement par la Société Nationale était de 200 km 004.

Toutes les lignes sont à traction électrique et à écartement métrique ; elles sont ouvertes exclusivement au trafic de voyageurs. Par rapport à l'exercice précédent, la longueur du réseau est inchangée.

### Services routiers

#### 1. Services publics d'autobus

Au 31 décembre 1981, 16.457 km de services publics d'autobus étaient exploités directement par la S.N.C.V.

Quant aux services publics d'autobus exploités à la même date par des loueurs, ils se développaient sur 9.651 km.

#### 2. Services spéciaux d'autobus.

Le kilométrage au 31 décembre 1981 des services spéciaux d'autobus, c'est-à-dire des services d'autobus organisés à l'intention de catégories bien déterminées d'usagers, s'établit comme suit :

exploitation en régie .....15.022 km  
exploitation par loueurs .....130.330 km

tous services réunis .....145.352 km

### Nombre de voyageurs transportés par mode de traction

Services électriques .....14.707.000  
Services par automotrices .....279.000  
Services d'autobus .....290.025.000

Tous services réunis .....305.011.000

### Evolution du trafic voyageurs

En 1981, le nombre de voyageurs transportés a légèrement baissé par rapport à 1980 (- 0,33 %).

Le nombre de voyageurs ordinaires et celui des abonnements scolaires ont continué à reculer, respectivement de

3,75 % et de 0,57 %. Par contre, le nombre d'abonnements ordinaires, en recul en 1979, et en augmentation en 1980 de 7,80 %, a encore progressé de 9,94 % en 1981. Quant au nombre d'abonnements sociaux, il poursuit sa progression, celle de 1981 étant de 7,25 %.

## personnel

### Effectif

Entre le 1er janvier et le 31 décembre 1981, l'effectif du personnel a été ramené de 7.854 agents à 7.722, soit une diminution de 132 unités.

Cette réduction provient de 487 départs, partiellement compensés par 307 recrutements et 48 réengagements.

### Dépenses pour rémunérations et charges sociales

Rémunérations .....3.772.587.414  
Charges sociales légales (O.N.S.S.)  
.....1.504.713.533  
Autres charges sociales légales  
.....235.819.594  
Charges sociales extra-légales  
.....590.170.813  
Pensions complémentaires de retraite et de survie .....458.297.679  
Total .....F. 6.561.589.033

### Epreuves psychologiques et examens professionnels

En 1981, il a été procédé à l'organisation de :

- 2.458 examens psychologiques, contre 1.882 en 1980, 3.485 en 1979 et 2.831 en 1978 ;
- 1.214 examens professionnels pour le personnel salarié des services techniques, contre 956 en 1980, 1.531 en 1979 et 1.298 en 1978 ;
- 897 examens professionnels pour le personnel appointé.

## installations fixes

### Voies

Les travaux d'appropriation du réseau aux nouvelles conditions d'exploitation tant à la Côte que dans le Hainaut se sont poursuivis.

Le renouvellement des voies avec renforcement du profil des rails a été exécuté sur 42 km 200.

### Bâtiments

Les travaux ci-après ont été exécutés en 1981 :

Administration centrale : différents travaux d'embellissement dans les locaux ;



Tremelo : aménagement d'un parking ;  
 Saint-Nicolas : construction d'un nouveau dépôt ;  
 Destelbergen : construction de bureaux et d'installations sociales dans l'atelier ;  
 Audenarde : modernisation de la maison d'habitation ;  
 Jumet : étude pour la construction d'un nouveau dépôt (atelier excepté) ;  
 Mons : extension des bureaux ;  
 Quaregnon : aménagement d'une fosse de visite pour autobus articulés ;  
 Ohey : construction de remises et d'installations sociales ;  
 Amberloup : ravalement des façades et construction de deux remises ;  
 La Roche : placement de portes métalliques et aménagement des baies de portes ;  
 Liège (Saint-Gilles) : renouvellement de la toiture des bâtiments ;  
 Bassenge : construction de deux fosses de visite pour autobus ;  
 Oreye : nouvelle installation de lavage pour autobus ;  
 Eupen : abaissement du faux plafond dans l'atelier et aménagement du magasin ;  
 Lanaken : aménagement de l'atelier et de la cour ;  
 Cureghem : renouvellement de la toiture du bâtiment «Magasin national» ;  
 Bierges : construction d'installations sociales ;  
 Nivelles : aménagement de la cour ;  
 Chastre : démolition de l'ancien bâtiment pour habitation et bureaux ;  
 Diegem : placement d'un garage préfabriqué ;  
 Londerzeel : construction d'une habitation ;  
 Nieuport : modernisation de la maison de vacances «Zonnebloem» ;  
 Ostende (Brandariskaai) : étude de la construction d'un nouveau dépôt et d'un centre d'entretien ;  
 Ostende (Slachthuiskaai) : étude de la construction d'un bâtiment destiné à l'exploitation ;  
 Koksijde : travaux d'aménagement à la maison de vacances ;  
 Bruges : aménagement de bureaux S.N.C.V.

Installation de réservoirs à gazoil dans divers dépôts ;  
 fourniture et placement de portes métalliques dans divers dépôts.

En outre, la campagne de construction et de placement d'abris pour voyageurs, lancée à l'initiative du Ministère des Communications, a été poursuivie.

Dans le cadre de cette campagne, il a été placé, en 1981, 242 abris S.N.C.V., ce qui porte à 7.943 le total des abris subventionnés installés sur notre réseau.

#### Équipement électrique

*Installations d'éclairage et de force motrice*

Des installations d'éclairage et de force motrice ont été réalisées dans les dépôts suivants : Ohey, Leerbeek, Bouillon, Nivelles et Diegem.

De telles installations sont en cours

d'exécution à : Lanaken, Bree, ainsi qu'à l'Administration centrale.

*Sous-stations de traction et postes de transformation*

Dix sous-stations déplaçables, d'un groupe chacune, ont été commandées en 1980 pour le renforcement des lignes du Hainaut en énergie de traction :

115 voitures remorques  
 126 wagons divers (à hausses, plats, fermés, spéciaux, etc.).

#### Prévisions pour l'année 1982

Transport par route

D'après les commandes actuellement



une est en service à Péronnes-lez-Binche ;

sept sont en cours de mise en place à Leval-Trahegnies, Anderlues (Goegnies), Anderlues (P.N.2), Fontaine-l'Évêque (Pétria), Marchienne (Providence), Dampremy (Pont du Canal) et Bracquegnies (Sainte-Anne) ;

les deux dernières sont destinées à la section Gosselies-Trazegnies.

Pour les lignes du Littoral et dans le même but, cinq sous-stations déplaçables à 1 ou 2 groupes ont été installées et mises en service.

en cours d'exécution, nous mettrons en service dans le courant de l'année 1982 :

10 autobus STANDARD sur châssis Mol et carrossés par Jonckheere (moteur Mercedes de 200 ch.) ;

72 autobus STANDARD Van Hool - A 120 (moteur Daf de 201 ch.).

Transport par rail

D'après la commande actuellement en cours d'exécution, nous mettrons en service, dans le courant de l'année 1982, 44 voitures motrices articulées «BN-ACEC», destinées aux réseaux de Charleroi et de la Côte.

## matériel roulant

### Effectif au 31.12.1981

Transport par route

2259 autobus

2 trains routiers

241 autres véhicules (camions, camionnettes, voitures à personnes, remorques, etc.).

Transport par rail

5 locomotives

9 autorails et tracteurs

28 motrices articulées

163 voitures motrices électriques «voyageurs»

9 voitures motrices électriques «de service»

1 draineuse de contrôle

1 dameuse de cases

## informatique

Au cours de l'exercice 1981, le service de l'Informatique a développé, à l'Administration centrale, la mise en place d'écrans.

L'informatique à la S.N.C.V. est certainement au seuil d'une étape importante de son développement.

Les années 1960-61 ont vu l'apparition de l'ordinateur dans notre Société ; 1974-75 ont marqué la régionalisation de la prise d'information.

La période qui a débuté en 1981 verra vraisemblablement une satellisation poussée de l'informatique dans les divers services administratifs et techniques de la Société.



## accidents

### Accidents en service

Le nombre d'accidents en service s'élève à 534, contre 519 en 1980. Pendant l'année 1981, 12 accidents avec incapacité permanente partielle se sont produits, contre 15 en 1980.

### Accidents sur le chemin du travail

En 1981, 76 accidents sur le chemin du travail se sont produits, contre 67 en 1980.

Au cours de l'année 1981, 1 cas mortel et 5 cas d'incapacité permanente partielle ont été enregistrés (aucun cas mortel et 4 cas d'incapacité permanente partielle en 1980).

### Accidents tiers-rail

Alors que le nombre de kilomètres parcourus est en diminution de 1 % (4.428.541 km contre 4.483.027 km en 1980), il a été enregistré 922 sinistres contre 985 en 1980. Il en résulte que le taux de fréquence par million de kilomètres parcourus tombe de 219,7 en 1980 à 208,2.

Huit cas mortels ont été enregistrés (contre 4 en 1979 et 5 en 1980).

### Accidents tiers-route

Alors que le nombre de kilomètres parcourus est en diminution de 1,5 % (109.156.475 km contre 110.830.272 km en 1980), il a été enregistré 4.898 sinistres contre 5.066 en 1980, soit une diminution de 3,3 %. Il en résulte que le taux de fréquence par million de kilomètres parcourus tombe de 45,7 en 1980 à 44,9.

Il a été dénombré 8 cas mortels (contre 20 en 1979 et 14 en 1980).

## LIVRES ET REVUES

### «DE WESTVLAAMSE BUURTRAM IN BEELD», PAR A. VER ELST

Il s'agit en l'occurrence d'un album paru récemment faisant partie de la longue série que consacre aux transports la «Bibliothèque européenne».

Cet ouvrage (prix : 500 F) synthétise de façon captivante l'histoire du tram vicinal dans la région, l'accent n'étant

pas mis uniquement sur le matériel, mais également sur les gens qui gravitent autour d'une telle exploitation. Il contient un avant-propos de M. Vervaet, directeur régional, une préface de l'auteur et est agrémenté de nombreuses photographies.

Le livre est en vente auprès de la Standaard Uitgeverij, Kapelanielaan, 6, 2698 Tielrode (tél.: 03/771.09.17

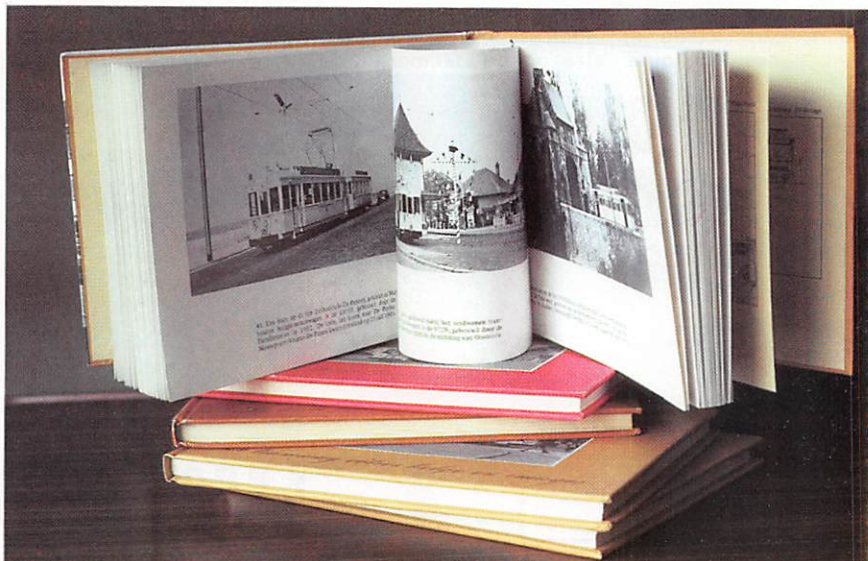
### LES TRANSPORTS EN COMMUN EN FLANDRE OCCIDENTALE PÉRIODE 1914-1918

Il y a quelques mois a paru l'histoire des transports en commun en Flandre occidentale (voir «Nos Vicinaux» n° 214 — septembre-octobre 1981). Il s'agissait d'un aperçu de la période qui précéda la 1ère guerre mondiale.

Une suite est maintenant sortie de presse: les années de guerre 1914-1918 sont désormais également traitées...

L'ouvrage compte quelque 38 pages et contient cinq dessins de lignes ferrées ainsi que dix copies de photos de l'époque.

Les personnes intéressées peuvent s'adresser à l'auteur de l'ouvrage, Daniël De Volder, Eigen-Heerdlaan 26, 8200 Bruges. Le livre coûte 270 F et peut être commandé en versant ladite somme au compte n° 001-0072239-50 du susnommé. Ceux qui ont acheté auparavant des livres de la même série bénéficieront d'une réduction.



### «LE TRAM DES GROTTES DE HAN» PAR M. HÉLIN

Cet ouvrage, extrêmement intéressant, comporte 36 pages de textes instructifs, 56 photographies et 2 plans, le tout en couleur sépia, ce qui donne à ce beau livre de format 15 x 23 cm un caractère rétro.

L'histoire de la ligne et de son matériel roulant est précédé d'une brève introduction sur la S.N.C.V. et le Groupe de Wellin. En conclusion suivent un regard sur l'avenir et une bibliographie.

Pour obtenir cette publication, il suffit de verser la somme de 150 F (port inclus) au compte n° 081-9097271-74 de M. M. Hélin, avenue de Champel, 35, 1640 Rhode-St-Genèse.



# PAGE FAMILIALE

## LE TÉTANOS

### comment s'en prémunir ?

En France, on peut estimer qu'il y a au moins 500 cas de tétanos par an et que 250 personnes environ en meurent(1). Maladie vieille comme l'humanité, le tétanos est toujours d'actualité. Les travailleurs manuels du Bâtiment et des Travaux Publics, en contact avec la terre et susceptibles de se blesser fréquemment, appartiennent à l'une des professions les plus exposées. Le meilleur remède pour éviter la contamination : la vaccination antitétanique.

50 % des cas de tétanos sont dus à des plaies d'origine accidentelle, 41 % de celles-ci provenant d'une blessure de l'extrémité des membres (doigts, orteils). Les autres causes de la maladie sont, notamment, les hématomes sous les ongles (8 %), les ampoules infectées (3 %), les gelures (2 %) et les brûlures (2 %). On voit que, dans les chantiers, une écorchure, une plaie sont autant de voies

ouvertes à la pénétration du microbe.

#### UN BACILLE REFUGIE DANS LE SOL

Le bacille tétanique se réfugie dans le sol, mais on le rencontre également dans l'intestin des animaux et les matières fécales. Sont donc particulièrement dangereuses, les plaies infectieuses souillées de terre ou renfermant des corps étrangers, ainsi que les blessures par piqûre profonde : clou rouillé pénétrant la plante du pied, écharde de bois dans la main, épine dans le doigt, etc.

Le bacille, une fois entré dans l'organisme, secrète une toxine qui se fixe sur les tissus nerveux. Son inoculation est suivie d'une période d'incubation silencieuse de 8 à 10 jours. Puis apparaissent les premiers signes

cliniques : constriction des mâchoires, raideur de la nuque, mastication difficile. Les contractures surviennent alors. A partir de là, le pronostic est sombre et le traitement complexe et décevant, puisque malgré les progrès de la thérapeutique, 50 % des malades décèdent.

#### PREVENIR LA MALADIE

Il faut, tout d'abord, éviter autant que possible de se blesser. L'emploi d'outils en bon état et adaptés au travail à exécuter, l'élimination des planches à clous dans les chantiers, le port de gants et de chaussures de sécurité réduiront, entre autres, les risques de blessures aux mains et aux pieds.

En cas de plaie, même superficielle et légère, celle-ci doit toujours être soigneusement

nettoyée, désinfectée et protégée des souillures ultérieures par un pansement. Le rôle du secouriste de chantier est ici primordial. En présence d'une plaie suspecte, il ne manquera pas d'adresser le blessé à un médecin. Celui-ci effectuera, si nécessaire, une injection de sérum antitétanique, qui apportera des anticorps à l'organisme et l'immunisera contre la maladie pendant une période de deux mois environ.

Toutefois, la prévention la plus simple et la plus efficace est la vaccination antitétanique, qui confère une immunité permanente et durable sous réserve que les injections de rappel soient effectuées régulièrement.

(1) En 1977, par exemple en France, 266 cas de tétanos ont été déclarés, dont 135 mortels. Mais ces chiffres sont inférieurs à la réalité annuelle, nombre de cas et de décès n'étant pas signalés.

(SAUVEGARDE - FRANCE) - ANPAT N° 175

#### SOLUTIONS N° 218

JEU N° 1

BOXER

JEU N° 2

GLOBE

JEU N° 3

GRENIER

Ont obtenu 3 points :

BRASSET Cédric et Samuel 9 ans et 11 ans - Profondeville / BUFFIN Jean-Claude ? âge - Couillet / CARLIER Annie 15 ans - Blaregnies / CEULEMANS Eddy ? âge - Merbes-le-Château / COLLETTE Michel 13 ans - Fiémalle / COSEMANS Miet et An 15 et 8 ans - Diepenbeek / DEGUEE Philippe 13 ½ ans - Grievgnée / DELHAYE Nath. 14 ans - Haine-St-Pierre / DUMONT Ing. 9 ½ ans - Goutroux / JACQUEMIN Chr. 14 ans - Haine-St-Pierre / JOACHIMS Marc 12 ½ ans - Hognoul / LAENEN Laur. 9 ans et Philippe 11 ans - Hamois / LEFEBVRE Béatrice 12 ans - Houdeng-Aimeries / LETE Danny 14 ans - Montrœul / NICOLAERS Nath. 7 ½ ans - Wihogne / SCHUMACKER Fab. 8 ½ ans - Verviers / VERSAEVEL Conny 16 ans - Ostende.

Ont obtenu 2 points :

MASSON Pascal et Didier 10 et 15 ans - Braine-l'Alleud.

#### JEUX DU N° 219

JEU N° 1

1 2 3 4 5

E	N	O	A	I

Trouvez à l'aide du questionnaire les 5 mots verticaux de 4 lettres.

Si vos réponses sont justes vous pouvez lire horizontalement dans la case grasse le «dernier mot».

- 1) signifie identique-pareil
- 2) un petit âne
- 3) partie du jour (ce n'est pas le matin)
- 4) il est fait pour s'asseoir
- 5) il vaut mieux avoir plus à l'école ?

#### JEU N° 2

ANIMEGUR

E HODRICE

LERUOPIP

Pouvez-vous en mettant les 8 lettres dans le bon ordre reconstituer 3 noms de fleurs, plantes ou arbres.

#### JEU N° 3

8	6	8	7
9	8	7	5
6	7	8	9

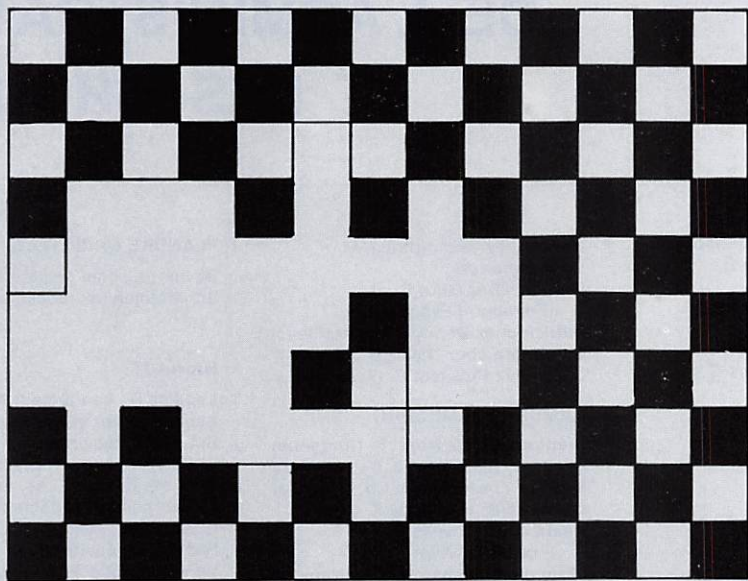
Pouvez-vous diviser ce damier en 4 parties égales ? La somme de chacune des parts doit être égale à 22.

## LE COIN DES JEUNES



#### JEU N° 4

Combien faudra-t-il de pavés blancs et de pavés noirs pour compléter cette mosaïque ?



Vite, au plus tard pour le 20 septembre 1982, envoyez vos réponses à «Nos Vici-naux», 14 rue de la Science, 1040 Bruxelles. Notez bien vos nom - prénoms - âge - adresse - localité et la fonction de votre papa, ou de votre maman, à la S.N.C.V.

## avez-vous également de la dynamite dans vos poches ?

C'est sous ce titre qu'a paru au n° 20 de la «VOLKSMACHT» du 15 mai 1981 un article de Dennis Sharp, Sales Manager régional à Saint-Louis, relatant que deux soudeurs avaient trouvé la mort lors de l'explosion de briquets remplis de butane.

Les deux victimes étaient occupées comme soudeurs à l'Union Pacific Railroad, aux U.S.A. Un des ouvriers portait son briquet dans la poche de sa chemise : il fut mortellement touché lors de l'explosion ; l'autre portait le sien dans la poche de son pantalon : sa jambe fut arrachée lors de l'explosion.

Il s'agit en l'occurrence de briquets en P.V.C. (plastique) que l'on peut se procurer partout et qui sont remplis de butane liquide. Lorsqu'ils sont exposés à une source d'inflammation telle que :

- la flamme d'un poste de soudure
- des étincelles provenant d'opérations de soudage, de chalumeaux ou d'opérations de meulage



- des rayons laser
  - des sources de chaleur, telles que des rayons solaires localisés par une lentille, etc...
- le corps du briquet peut fondre et faire exploser le contenu de gaz.

Cette explosion peut être particulièrement violente, le mécanisme d'allumage pouvant être projeté comme une balle hors

du briquet et faire jaillir comme des shrapnels les éclats de P.V.C.

Nous ne désirons pas créer ici une psychose d'angoisse, mais souhaitons seulement rappeler que de petites causes peuvent avoir de grands effets.

Un homme averti en vaut deux.

P.D.P.

(ATEA-Info n° 18 - mars 1982)

## UN JOUR OU UN WEEK-END D'EVASION

**3-4 sept. DEURNE** Fêtes de la libération. Le 3, à 22 h, grand feu d'artifice féérique ; le 4, à 14h30, 5e ommeegang des géants.

**4 sept. LESSINES** «Le Festin», grand cortège et procession historiques datant de l'an 1583.

**4-5 sept. SAINT-NICOLAS** Compétitions internationales pour aérostats.

**5 sept. ANVERS** Fêtes de la libération. Le 5, à 20 h, «tattoo» ; le 6, fêtes des tireurs à l'arc.

**5 sept. SAINT-HUBERT** Journée internationale de la chasse. A 11 h, grand-messe sonnée ; à 14h30, grand cortège historique.

**10 sept. OSTENDE** Nuit du cheval.

**11-12 sept. BINCHE** «Rétro-Binche 1982» (musique, brocante et artisanat, expositions diverses, etc...).

**12 sept. LOUVAIN** Cortège des hommes nés la même année, à 15 h.

**18-20 sept. HOEILAART** Fêtes du raisin et du vin, pour la 35e fois.

**19 sept. MORLANWELZ** Corso fleuri.

**19 sept. POPERINGE** Journée de la cueillette du houblon, à partir de 10h30.

**24-26 sept. ASSE** Fêtes du houblon et de la bière ; le 26, cortège.

**25-27 sept. COURTRAI** Aux Halles : exposition «auto et moto 82».

**26 sept. MOL** Cortège historique de la Sainte Epine, à 15 h.

**27 sept.** Dans la partie wallonne du pays Fête de la Wallonie.

**2-4 oct. BRUXELLES** Palais du Centenaire : Salon «Beauty 82» (technique de la beauté, de l'hygiène et de la diététique).

**3 oct. ANVERS** Bénédiction de l'Escaut et procession, à midi.

**3 oct. NIVELLES** Tour Sainte-Gertrude. Procession religieuse et historique. Départ du Tour à 6h45 et rentrée solennelle à 15 h.

**10 oct. TILFF** Vénérable Journée de l'Ordre du Porai, à 15 h.

**16 oct. ANVERS** A 14 h, joyeuse entrée de Saint-Nicolas. Cortège.

**29 oct. THEUX** A partir de 18h30, commémoration du 514e anniversaire du Combat des 600 Franchimontois. Cortège aux flambeaux et présentation de films et dias.

**31 oct. DURBUY** Célébration de la Saint-Hubert, à 10h30.



# NOUVELLES DE L'ADMINISTRATION ET DES GROUPES



## RECRUTEMENT

### HAINAUT

Keil P., ouvrier

### NAMUR-LUXEMBOURG

Watrin J., mécanicien

### LIMBOURG

Gijbels M., dactylo-encodeuse

### FLANDRE OCCIDENTALE

Sinnaeve R., électricien d'entret.



## MUTATIONS

### ADMINISTRATION CENTRALE

Gilquin J., chef de bureau

### BRABANT

Bouttiau M., mécanicien d'entretien

### FLANDRE OCCIDENTALE

Vercoutter G., chef de mouv. de 2e cl.



## MARIAGES

### ADMINISTRATION CENTRALE

D'Haenens N. et Vandenberghe H.

### ANVERS

Claeys E. et Roskam M.  
Van den Keybus A. et Roelen K.  
Van Oers P. et Vermeiren M.  
Baes P. et Hidalgo-Calles M.-T.  
Van Gils E. et Roskam M.

### FLANDRE ORIENTALE

Barrie R. et De Witte C.  
Erau W. et Nijs R.  
Lambrecht A. et De Neve M.  
De Smet D. et Van Robbroeck H.

### HAINAUT

Delattre J.-C. et Mariage N.  
Chevalier G. et Robert Y.

### BRABANT

Masuy P. et Dehaemers M.

Goeffoet P. et Van Haudenhove M.  
Marechal J.-P. et Plume B.  
Aerts R. et Mares M.  
Ryckbosch M. et De Backer M.  
Vanbrabant N. et Follon B.  
Van Geel J. et Wouters D.  
Verjans A. et Coosemans C.

### LIMBOURG

Vos L. et Lemeer H.  
Bollen C. et Bamps M.  
Taelis J. et Vos N.

### FLANDRE OCCIDENTALE

Notredame E. et Casteleyn R.  
Zwaenepoel M. et Vermeersch A.  
Vandooren P. et Lagrou M.  
Peel D. et Ackx S.  
Saron F. et Osaer B.  
Chaerel G. et Barzeele M.  
Troubleyn P. et Van de Vondel I.



## NAISSANCES

### ADMINISTRATION CENTRALE

Anja chez Geysemans V. (Putte)  
Evelien chez Feys M. (Wetteren)  
Marie chez Derycke F. (Tournai)

### ANVERS

Sven chez Beersmans C. (Kapellen)  
Gert chez Neys R. (Brasschaat)  
Inge chez Cox J. (Oostmalle)  
Annelies chez Janssens M. (Malle)  
Tim chez Janssens F. (Puurs)  
Jan chez Willems L.  
(Heist-op-den-Berg)

### FLANDRE ORIENTALE

Tina chez De Keyser O. (Baasrode)  
Kristoff chez De Potter L. (Kemzeke)  
Sarah chez Van de Sijpe C.  
(Zottegem)  
Tim chez Van Damme C. (Laarne)

### HAINAUT

Joachim chez Dubuisson C.  
(Houdeng-Goegnies)  
Sébastien chez Flute C. (Thuin)  
Julien chez Fricowski A. (Boussu)  
Geoffrey chez Pierrard C. (La Louvière)  
Mélanie chez D'Hainaut A. (Hornu)  
Sébastien chez Vandembulcke C.  
(Souvret)  
Céline chez Coenen D., (Philippeville)  
Maxence chez Bourguignon J.-P.  
(Charleroi)  
Pieter chez Coppiters R. (Estinnes)  
Gaelle chez Gabriel M. (Charleroi)  
Nathalie chez Rogister N. (Anderlues)  
Laurence chez Cornil G. (Lobbes)  
Caroline chez Robin C. (Vezon)  
Nancy chez Blondeau A. (Elouges)

Angie chez Jeanmotte J.-M.  
(Frameries)

Christel chez Gilot C.  
(Fontaine-l'Evêque)

Patrick chez Depuyt G. (Marchienne)  
Stéphanie chez Navez B. (Lobbes)  
Julie chez Puissant B. (Arsimont)

### NAMUR-LUXEMBOURG

Stéphanie chez Rossi S. (Andenne)  
Corinne chez Hebette J.-P. (Andenne)  
Mélissa chez Etienne Ch. (Florefe)  
Céline chez Hougardy K. (Namur)  
Kevin chez Stevens G.  
(Fosses-la-Ville)  
François chez Sarrazin H. (Namur)

### LIEGE

Laetitia chez Wiggers J. (Awans)  
Jonathan chez Houlmont D. (Ougrée)  
Elisabeth chez Achten P. (Ans)  
Jean-François chez Huet H. (Oreye)  
Christel chez Gerard J.-P. (Ougrée)

### BRABANT

Evy chez Verhaegen F. (Bekkevoort)  
Anja chez Aelbrecht A. (Grimbergen)  
Kelly chez Heijens R. (Vilvorde)  
Andy chez Vekeman J. (Gooik)  
Gael chez Rowies L. (Anderlecht)  
Jürgen chez Van Schepdael M.  
(Grammont)  
Sabrina chez De Vinck J. (Meise)  
Wim chez Stuyvers F. (Zellik)  
Erika chez Franssens F. (Asse)  
Laurent chez Pittomvils L. (Louvain)  
Kurt chez Jans E. (Ternat)  
Michaël chez Getteman L. (Ninove)

### LIMBOURG

Karen chez Lipkens R. (Maaseik)  
Sofie chez Ubachs W. (Zonhoven)  
Willem chez Goffings J.  
(Diepenbeek)  
Kurt chez Waeytens M. et Arnols A.  
(Hoeselt)  
Jan chez Nassen L. (Tongres)

### FLANDRE OCCIDENTALE

Stefanie chez Schaubroeck R.  
(Ostende)  
Veronique chez Hongenaert A.  
(Bruges)  
Dimitri chez Vandecasteele F.  
(Courtrai)  
Sara chez Nobus D. (Aalter)  
Joery chez Dujardin W. (Menin)  
Dries chez Demoen D. (Torhout)  
Kimberley chez Dewilde E. (Bredene)



## RETRAITES

### ANVERS

Seymus F., ouvrier qual. 37  
Graf A., 1er ouvr. qual. 36

### FLANDRE ORIENTALE

Beyaert L., chef de serv. de 2e cl. 39  
Schatteman M., rédact. sélect. 41

### HAINAUT

Lapaille R., conducteur AB 36  
Lebrun L., 1er instructeur-cond. él. 40  
Schmit R., rédacteur 37  
Douillet R., cond.-rec. AB 37  
Frebute E., cond.-rec. AB 38  
Gouverneur L., rédacteur sélect. 37  
Huart J., moniteur 43  
Samain G., ouvrier qual. 35  
Vandenberghe A., cond. AB 35

### LIEGE

Paquot F., 1er ouvr. qual. 38  
Colart I., ouvr. qual. 21  
Hellas A., brig. d'atelier 37

### BRABANT

Daubies G., chef de mouv. de 1ère cl. 40  
De Keyser J., ouvr. d'élite 28  
D'Haen A., chef de serv. de 1ère cl. 42  
Drappier H., cond.-rec. AB 38  
Neukermans F., 1er ouvr. d'élite 37  
Verreth A., cond.-rec. AB 33  
Degroof F., cond.-rec. AB 36  
Vande Poel J., ouvr. spéc. 16  
Varlet L., cond.-rec. AB 27

### LIMBOURG

Alenis W., 1er ouvr. d'élite 42  
Croymans A., ouvr. d'élite 33  
Reumers J., nettoyeur 40

### FLANDRE OCCIDENTALE

Makelberge P., chef de serv. de 2e cl. 41  
Vandenbrouhede A., rédacteur 31  
Jonckiere R., cond.-rec. AB 36  
Vandeveld R., cond.-rec. AB 31

## LES LONGUES CARRIERES



**G. Bas**  
Limbourg  
du 25.1.1943  
au 14.3.1982



**L. Fraeters**  
Anvers  
du 23.2.1942  
au 7.3.1982



# CENTRALE D'EXPLOITATION

## AGENTS EN SERVICE



**R. Schmit  
Hainaut**  
du 24.10.1940  
au 1.11.1977



**L. Lebrun  
Hainaut**  
du 14.11.1937  
au 1.11.1977



**R. Lapaille  
Hainaut**  
du 6.1.1941  
au 23.5.1977



**F. Paquot  
Liège**  
du 1.1.1944  
au 4.4.1982



**E. Frebutte  
Hainaut**  
du 15.10.1940  
au 1.7.1978



**A. Hellas  
Liège**  
du 17.3.1941  
au 1.12.1978

### NAMUR-LUXEMBOURG

Jacques R., cond.-rec. AB 61

### LIEGE

Moës J., chef de serv. de 1ère cl. 56

### ALLOCATAIRES C.A.M.-C.R.A.-C.R.I. C.A.S.-C.C.T.

### ANVERS

Wouters J., receveur 84  
Luyten J., receveur 84  
Van Steenberg L., ouvr. d'élite 71  
Schellekens J., ouvr. spéc. 82  
Ooms A., machiniste de 1ère cl. 85  
T'Seyen P., nettoyeur 62  
Jespers L., chef piocheur 96  
Roelen T., cond. AR 77  
Mens E., cond.-rec. AB 61

### FLANDRE ORIENTALE

Baert M., commis 75  
De Rauw A., cond.-rec. AB 69  
T'Hooft A., receveur 74

### HAINAUT

Fermeuse G., peintre 60  
Dersin N., ouvr. qual. de 1ère cl. 88  
Trigalet J., 1er contrôleur 76  
Robert M., ouvr. d'élite 77  
Thaulez A., brigadier 65  
Stassin G., cond. él. 65

### NAMUR-LUXEMBOURG

Evrard E., receveur 73  
Grégoire F., chef receveur 80  
Lambermont Z., piocheur 87

### LIEGE

Jamar J., ouvr. qual. 85  
Tavier M., ouvr. spéc. 70  
Filée E., cond.-rec. AB 70

### BRABANT

Beylemans G., cond.-rec. AB 67  
Gillard V., chef piocheur 85  
Rasschaert P., ouvr. d'élite 76  
Amelryck H., cond. él.-rec. 79  
De Sutter D., 1er ouvr. qual. 69  
De Schouwer J., receveur 80  
De Meyer L., cond. él. 78  
De Boeck J., cond. él.-rec. 68  
Acacia F., cond.-él. 79  
Vanoosterweyck P., cond. él. 84  
Clairembourg J., ouvr. qual. 63  
Claes A., chef de serv. de 2e cl. 83

### LIMBOURG

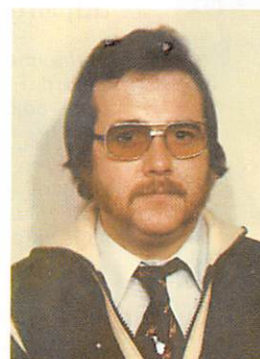
Reynders M., ouvr. de 1ère cl. 68  
Vankerkom H., chef de mouv. de 1ère cl. 71  
Driesmans E., piocheur 85  
Kuppens A., receveur 77

### FLANDRE OCCIDENTALE

Van de Kerckhove J., ouvr. qual. de 1ère cl. 86  
Pyliser H., ouvr. qual. de 1ère cl. 77

## GRUPE D'ANVERS UNE INTERVENTION DÉCIDÉE ET INTRÉPIDE

Lorsque le conducteur AB E. De Ruyscher arriva avec son autobus sur la place Roosevelt à Anvers, il vit un bandit saisir une jeune fille par la gorge. Il ouvrit les portes pour s'interposer. A ce moment, la jeune fille put se dégager et sauter dans l'autobus. Le conducteur AB De Ruyscher ferma aussitôt les portes, mais l'agresseur eut encore juste le temps de se faufiler entre celles-ci, ce qui nécessita l'intervention décidée de notre agent qui le poussa dehors.



Par des coups de klaxon répétés, il attira ensuite l'attention de la police qui réussit à mettre la main sur l'individu. Il s'agissait de l'auteur d'une agression à main armée à la place Astrid, agression au cours de laquelle la victime fut grièvement blessée.

Toutes nos félicitations pour ce bel exemple de sang-froid.



— Je commence à trouver ce camp bien encombré !

## NECROLOGIE

«Nos Vicinaux» présente ses condoléances et l'assurance de toute sa sympathie aux familles en deuil.



# SEPT RETRAITES BIEN MERITEES

## Groupe d'Anvers

### M. VAN LOOY H., dessinateur-rédacteur

M. H. Van Looy entra en service le 1.5.1945 comme dessinateur-commis auxiliaire dans les bureaux de l'atelier de Merksem. Promu commis le 1.1.1947, il fut alors occupé au service «Voies et Travaux» à Anvers avant d'être nommé, le 1.1.1948, surveillant V.T. de 1ère classe.



Depuis le 1.1.1965, il remplissait la fonction de dessinateur-rédacteur auprès du service précité.

M. Van Looy était un agent appliqué au travail et apprécié par tout le monde.

Puissent-ils, lui et son épouse, profiter encore de nombreuses années de bonheur !

## Groupe de Flandre orientale

### M. L. BEYAERT, chef de service de 2e classe

M. Beyaert entra en service le 23.11.1942 comme commis de 2e classe à l'atelier de Destelbergen. Le 16.9.1943, il fut contraint par l'occupant au travail obligatoire. Il reprit ses activités le 11.6.1945 et fut ensuite promu



commis de 1ère classe le 1.1.1946, commis d'élite le 1.1.1954 et commis principal le 1.1.1958. M. Beyaert, qui entretemps avait été transféré aux services de la comptabilité, y fut alors promu chef de service de

2e classe le 1.1.1965. Il occupait depuis le 10.10.1977 la fonction de chef de la sécurité pour le Groupe de Flandre orientale.

M. Beyaert était un agent correct et zélé, dont les chefs eurent toujours à se louer de la loyale collaboration.

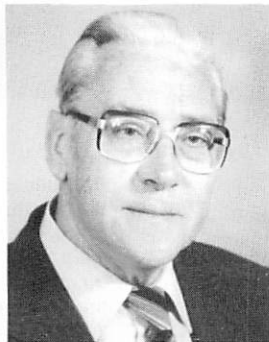
Nous lui souhaitons de garder une bonne santé afin de pouvoir durant de longues années profiter d'une retraite bien méritée.

## Groupe du Hainaut

### M. FOULON G., inspecteur principal adjoint

Après une carrière de 37 ans, M. Gérard Foulon, inspecteur principal adjoint, a été admis à la retraite.

Entré en service au Groupe du Brabant le 1.10.1944, en qualité d'ingénieur technicien, il fut ensuite affecté au Groupe du Hai-



naut (Eugies) le 1.5.1946 et promu inspecteur technique le 1.1.1958.

Lorsque M. Foulon passa à T/AT le 1.4.1972, il s'occupa de tous les ateliers et centres d'entretien du Hainaut et fut nommé inspecteur principal adjoint.

M. Foulon consacra tous ses efforts à l'accomplissement de cette lourde tâche. Il termina sa carrière au Service des Bâtimens.

Nous souhaitons à ce fonctionnaire exemplaire encore de nombreuses années de bonheur et de prospérité.

## Groupe du Brabant

### M. D'HAEN A., chef de service de 1ère classe

M. Alfons D'Haen entra en service le 1.9.1940 comme commis auxiliaire à Louvain, où il fut chargé principalement des accidents et des assurances. Promu commis en 1945, nommé rédacteur le 1.1.1946, il devint lors de

l'organisation du Service de la Sécurité en 1950, chef de la sécurité pour le Groupe de Louvain et obtint la sélection le 1.1.1954. Au cours de cette même année, la fusion de Louvain et de Bruxelles en un seul Groupe du Brabant, entraîna son



transfert au Service des Assurances de la Direction du Groupe, où il prit la charge de chef de la sécurité pour le Brabant.

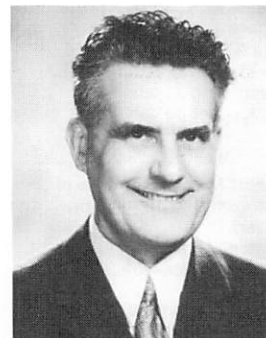
En 1960, il fut promu chef de service de 2e classe et, enfin, le 1.5.1979, chef de service de 1ère classe.

Au cours d'une carrière de bientôt 42 ans, M. D'Haen s'était pratiquement identifié à sa fonction de chef de la sécurité. Les magnifiques résultats obtenus par le Groupe du Brabant sur le plan de la sécurité sont pour une large part le fruit de ses efforts personnels. C'est donc une belle et féconde carrière que M. D'Haen laisse derrière lui. Nous lui souhaitons, à lui et à son épouse, encore de nombreuses années de bonheur.

### M. DAUBIES G., chef de mouvement de 1ère classe

M. Gustave Daubies commença sa carrière comme commis le 17.6.1942 à la Direction du Groupe.

Le 1.1.1946, il fut nommé rédacteur et affecté au dépôt de Cureghem.



Après avoir obtenu la sélection en 1959, M. Daubies travailla

durant quelques années au service du Contrôle pour finalement réintégrer le dépôt de Cureghem le 1.11.1972 en tant que chef de mouvement de 1ère classe. C'est en cette qualité qu'il fut admis à la pension après une carrière de 40 ans.

M. Daubies sut se faire apprécier tant dans son travail que par les relations cordiales qu'il entretenait avec ses collègues.

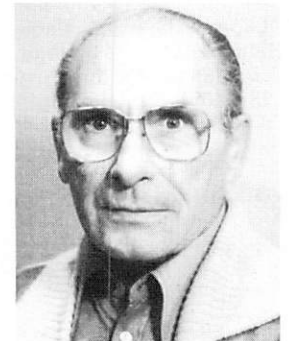
Puisse-t-il connaître auprès de son épouse une longue et agréable retraite.

## Groupe de Flandre occidentale

### M. P. MAKELBERGE, chef de service de 2e classe

Après avoir été occupé quelques années en tant que receveur saisonnier, M. Pierre Makelberge rentra en service le 1.12.1944 comme commis temporaire.

Il allait devenir commis effectif le 1.4.1945 avant d'être nommé successivement aide-comptable le 1.2.1947, commis de 1ère classe le 1.1.1956, commis d'élite le 1.1.1959 et chef de service de 2e classe le 1.1.1961.



M. Makelberge, qui resta toujours affecté à Ostende où il s'occupait de questions de personnel et de mouvement, était apprécié par tout le monde.

Nous lui souhaitons une heureuse retraite.

### M. A. VANDENBOUHEDE, rédacteur

Lorsque les agents de la firme Bourgeois, loueur de la S.N.C.V., furent repris par notre Société le 1.1.1962, M. Adolf Vandenbouhede entra comme rédacteur au service de la comptabilité du Groupe.

Il y resta toujours affecté et se signala par sa bonne obligeance. Vu son état de santé, il fut admis à la retraite anticipée, mais toutefois bien méritée.

Tous nos vœux l'accompagnent.



## 2000 jours sans accident avec chômage de l'équipe n°2 - hamme-rupelmonde

### groupe de flandre orientale

Le samedi 8 mai 1982, les membres du personnel de l'équipe n° 2 — Mouvement Hamme-Rupelmonde, ainsi que leurs familles, se sont réunis dans la maison de vacances «Zonnebloem», à Nieupoort, pour y fêter leurs 2.000 jours sans accident avec chômage.

Dans une ambiance de fête, le programme se déroula comme prévu : quelques mots d'entrée en matière par M. Van Canneyt, chef de service de la Sécurité du Groupe de la Flandre orientale ; allocutions par M. Dubois, inspecteur principal au Service Général de la Sécurité, et par M. Vervaeet, directeur régional ; remise d'un cadeau-souvenir ; apéritif ; banquet.

Puisse ce magnifique résultat constituer un aiguillon pour continuer de plus belle !



## 3000 jours sans accident avec chômage de l'équipe n° 5 - mouvement luxembourg



### groupe namur-luxembourg

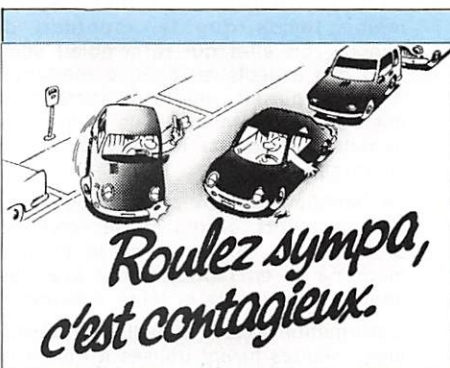
Les 26 et 27 juin 1982, l'équipe n° 5 du Mouvement de la province de Luxembourg a fêté ses 3.000 jours sans accident avec chômage, en la salle «L'Etoile» à Wisembach (Favilliers).

M. Servais, ingénieur-chef de sécurité, fut le premier à s'adresser à l'assemblée. Il ne manqua pas de souligner en termes élogieux les efforts fournis, ainsi que la remarquable performance de cette équipe de 126 conducteurs AB.

M. Dubois, inspecteur principal du Service Général de la Sécurité, félicita, au nom de M. le Directeur général, les membres de l'équipe et les engagea à persévérer dans cette voie. Il rendit également hommage aux épouses.

M. Botton, directeur régional, souligna, dans son allocution, l'importance que peuvent revêtir certaines qualités, telles que l'esprit de solidarité, la serviabilité, l'amabilité, la courtoisie, l'entraide, l'intérêt des anciens à l'égard des débutants, qualités qui assurent la cohésion d'une équipe.

La partie académique fut suivie d'un repas, de la remise d'un cadeau-souvenir et d'une soirée dansante qui se prolongea tard dans la nuit.



Quand deux personnes qui ne se connaissent pas s'appêtent à passer une porte, on peut prévoir qu'elles s'inviteront mutuellement à la franchir en premier. Si, par contre, ces mêmes personnes sont au volant, il y a beaucoup de chances que la courtoisie reste lettre morte. Du moins, tout le monde le croit.

Il n'est évidemment pas question de généraliser l'amabilité au détriment des règles du code : celui qui vient de droite a très normalement le droit de s'attendre à ce qu'on lui cède le passage. Mais, dans le quotidien, il est

parfaitement possible de s'amuser à faire plaisir aux autres conducteurs. A charge de revanche.

En fait, on peut même croire que les conducteurs sont souvent plus distraits qu'égoïstes. Il suffit de laisser quelqu'un s'intégrer dans la file pour que celui qui vous suit en fasse autant à l'égard d'un autre, cent mètres plus loin. Et les bénéficiaires, mis un instant de bonne humeur, feront peut-être — à leur tour — un geste.

*La courtoisie, ça se gagne, une fois que quelqu'un y a pensé. (Via Secura)*



# ACTES DE PROBITE

Les agents dont les noms suivent, mentionnés par dépôt, ont remis à leur chef des sommes d'argent ou des objets trouvés au cours de leur service.

## ANVERS

**Anvers :** Lauwerens G. (sac dame + 2.600 F), Collebert G. (portefeuille + 2.500 F).

**Turnhout :** Wijs L. (portefeuille + 2.703 F), Van Lommel A. (portefeuille + 600 F), Verbeek E. (portefeuille + 1.177 F), Dehouwer L. (portefeuille + 700 F), Adriaensen M. (portefeuille + 8.000 F), Roelen E. (portefeuille + 4.650 F), Blanckaert D. (portefeuille + 779 F).

## FLANDRE ORIENTALE

**Destelbergen :** Pieters L. (13.826 F), De Proost J. (1.550 F).

**Gand (St-Pierre) :** Verstraete G. (515 F), Van Caester A. (725 F).

## HAINAUT

**Charleroi :** Lapotre (sac dame + 527 F).

**Jumet :** Hecque D. (mandat valeur 5.183 F + 512 F).

**La Louvière :** Dauwe J. (portefeuille + 6.500 F), Vandembrouck R. (porte-monnaie + 870 F), Bienfait J. (porte-monnaie + 410 F).

**Mons :** Mrowczjuszki (portefeuille + 500 F + documents), Barbieux S. (livret de dépôts valeur 26.000 F).

**Quaregnon :** Delcourt B. (portefeuille + 1.200 F).

## NAMUR-LUXEMBOURG

**Andenne :** Delince L. (portefeuille + 700 F).

**Florennes :** Rouly M. (portefeuille + 984 F + documents).

**Florenville :** Lambert A. (portefeuille + 570 F).

**Mehaigne :** Herbiet C. (montre dame), Joyeux A. (portefeuille + 550 F).

**Namur :** Gilboux G. (portefeuille + 2.000 F + documents), Navaux S. (sac + 533 F), Noblet J. (sac dame + 900 F), Testaert F. (portefeuille + 500 F + documents), Bouchat E. (sac + 3.421 F), Donny J.-P. (portefeuille + 1.450 F + abonnement), Hilbert J. (portefeuille + 860 F), Marchal C. (sac + 9.120 F + carnet de chèques), Mathijs J. (sac + 1.900 F).

## LIEGE

**Bressoux :** Leclercq J.-C. (portefeuille + 1.000 F).

**Eupen :** Hunger E. (sac + 665 F), Michiels H. (porte-monnaie + 677 F), Janssen L. (portefeuille + 600 F).

**Liège St-Gilles :** Cardol D. (portefeuille + 3.684 F).

**Warzée :** Evrard A. (1.000 F).

## BRABANT

**Asse :** Moyens C. (portefeuille + 1.400 F + documents).

**Leerbeek :** Noynaert E. (portefeuille + 2.300 F), Pauwels J.

(portefeuille + 2.850 F + documents), Van Hemelrijck F. (portefeuille + 1.128 F).

**Louvain :** Rentiers (portefeuille + 1.200 F), Van Nieuwenhuise J. (portefeuille + 900 F).

**Nivelles :** Descornet G. (porte-monnaie + 1.512 F + documents).

**Tielt :** Brams F. (porte-monnaie + 1.100 F + documents).

**Uccle :** Decoster W. (sac à main + 1.826 F + documents).

## LIMBOURG

**Billen :** Duellen (sac à main + 1.279 F), Ballegeer (porte-monnaie + 407 F).

**Genk :** Schellekens A. (livret d'épargne + chèques).

**Hasselt :** Vandevooort F. (4.100 F), Maggen G. (4.380 F), Jolling R. (3.022 F).

**Koersel :** Ooms J. (7.100 F).

**Saint-Trond :** Appeltans Y. (sac à main + 1.000 F), Lammens R. (portefeuille + 1.753 F + 200 F), Termonia E. (sac à main + 2.524 F).

**Tessenderlo :** Ramackers R. (portefeuille + 1.533 F) + (portefeuille + 1.500 F).

## FLANDRE OCCIDENTALE

**Assebroek :** Schockaert W. (appareil phot.), De Busscher M. (téléobjectif), Himpe P. (portefeuille + 513 F), Hoeman E. (portefeuille + 625 F).

**La Panne :** Allary L. (porte-monnaie + 2.023 F + documents).

# LE CHÈQUE EN BREF

Il est pratiquement certain que, dans l'Antiquité, Grecs et Romains n'ont pas connu d'effet comparable à notre chèque actuel. Certains textes de cette époque donnent, il est vrai, quelques exemples de mandats écrits par lesquels une personne donne ordre à son débiteur de payer une somme due à une tierce personne.

Ces mandats de paiement semblent avoir été d'un usage courant dans l'Égypte des Ptolémées ; c'est probablement à l'exemple des banquiers égyptiens que leurs collègues romains ont fait usage des «prescriptions» qui servaient de chèque à une personne déterminée. On peut toutefois admettre

que ces ordres ne rendaient pas encore les services que nous attendons du chèque moderne.

Au moyen âge aussi, ces mandats de paiement étaient connus, bien que sous une forme quelque peu différente de celle de l'Antiquité.

Les souverains notamment en faisaient usage pour faire payer certaines dettes par leurs trésoriers. Ainsi les souverains anglais avaient-ils l'habitude de remettre à leurs fournisseurs des mandats de paiement à charge du Trésor, qui s'appelaient à l'origine «bills of scaccario» et qui prirent plus tard le nom de «bills of exchequer». Serait-ce là l'origine du mot moderne «chèque» ?

A la fin du XIIe siècle, on vit apparaître dans les banques vénitienes, en même temps que le «contado di banco», un effet qui ressemblait sous bien des aspects au chèque moderne. Il ne s'agissait plus tellement d'un mandat de paiement mais d'un reçu nominatif remis par le banquier à son client-déposant.

Le bénéficiaire s'en servait pour faire des paiements, ce qui mit le «contado di banco» — tout comme le chèque moderne — en rapport étroit avec les banques de dépôts et leurs activités.

L'affirmation selon laquelle de véritables chèques furent utilisés à Pise à la fin du XIVe siècle est fort récente. En France aussi, on peut considérer



comme une forme primitive du chèque les moyens de financement dont les Templiers possédaient le secret avant que leur ordre ne fût dissous en 1311.

On a vainement tenté de découvrir le moment de la première apparition du chèque en Angleterre, où son usage prit un essor particulier. Certains prétendent que le chèque y est apparu pour la première fois en 1557 grâce à Thomas Gresham, l'économiste bien connu. Ce qui est établi, c'est que le chèque existait avec certitude dans l'Angleterre de la fin du XVIIe siècle et ce, sous la forme actuelle d'une traite tirée sur un banquier qui reçoit ainsi ordre de débiter le compte du tireur. A partir de ce moment, le chèque-ordre de paiement fait son apparition dans le monde bancaire.

Les «goldsmiths», les typiques ban-

quiers-orfèvres anglais du XVIIe siècle, ont particulièrement contribué à sa diffusion. En fait, les «goldsmiths» agissaient selon deux principes directeurs : non seulement ils émettaient en faveur de certains de leurs déposants des «Goldsmith's notes» (de vrais billets de banque au porteur), mais ils permettaient également à leurs clients de tirer, en faveur de tierces personnes, des effets nominatifs ou au porteur, qu'ils (les goldsmiths) remboursaient à leur réception.

Le véritable développement du chèque en Angleterre se situe au milieu du XVIIIe siècle. Après la faillite des goldsmiths, la Bank of England (créée en 1694) commença à mettre en circulation des «notes» (billets de banque), dont elle exigea expressément le privilège d'émission. Ce qui lui fut accordé par l'«Act» de 1742!

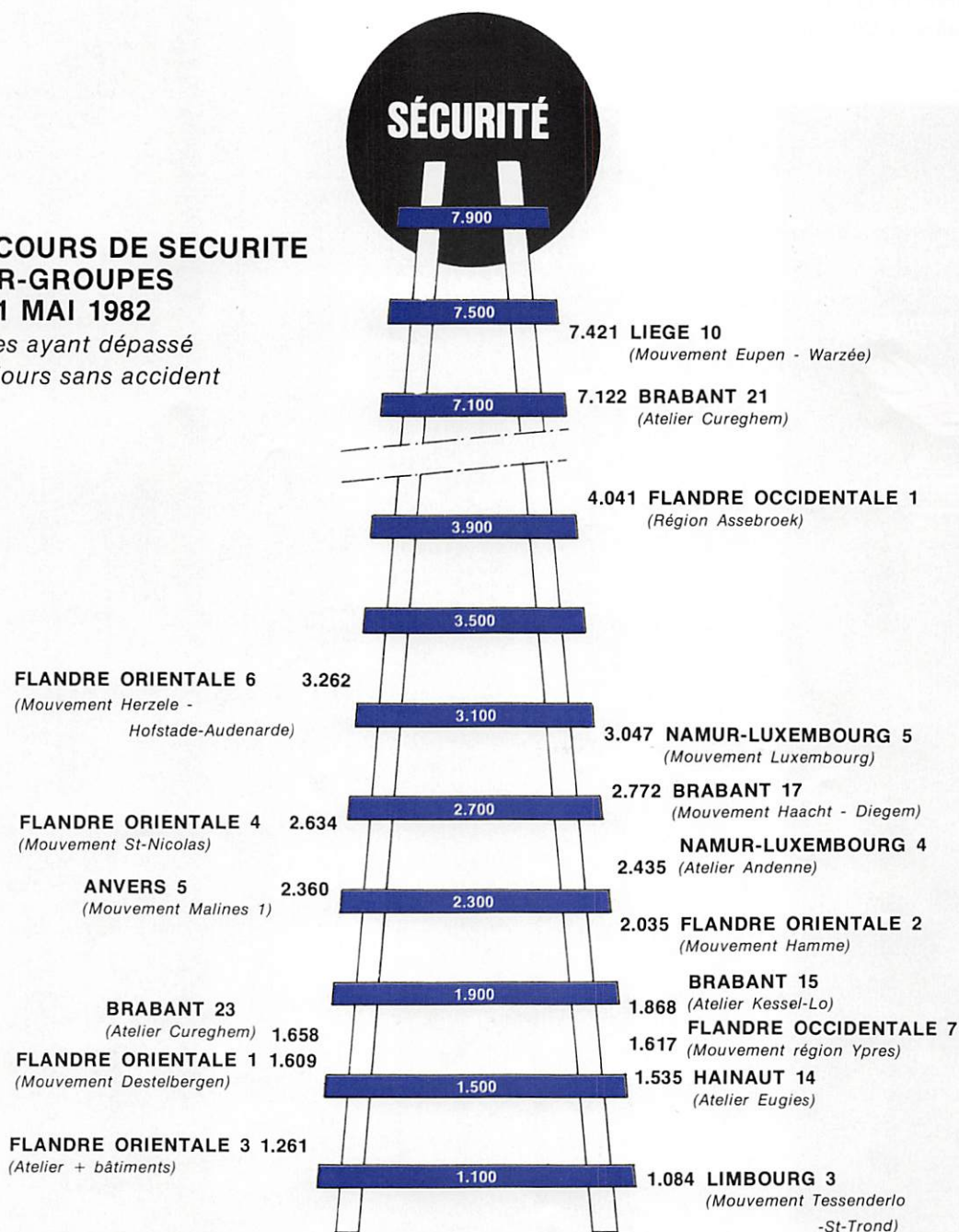
Comme les autres banquiers anglais perdaient ainsi le droit d'émettre des billets de banque en échange des sommes déposées, ils conseillèrent à leurs clients de tirer dorénavant sur eux des traites qu'ils honorerait à vue. Depuis ce moment-là, le chèque devint un instrument courant dans la pratique bancaire anglaise.

Il est normal qu'à partir de l'Angleterre, le chèque s'introduisit facilement en Amérique du Nord. Tous les pays européens furent conquis petit à petit par les avantages de cet effet et adoptèrent cet usage anglais au fur et à mesure qu'ils se familiarisèrent avec la technique des dépôts bancaires.

Source : Vasseur, Michel et Marin, Xavier : «Le chèque». Paris, Sirey 1969.

## CONCOURS DE SECURITE INTER-GROUPES AU 31 MAI 1982

Equipes ayant dépassé 1.000 jours sans accident





## SOMMAIRE N° 219 JUILLET-AOÛT 1982

Remise de distinctions honorifiques	
Groupe des deux Flandres	2
Syro	3
Le début de la nouvelle année scolaire	3
Le saviez-vous ?	4
L'exercice 1981 à la SNCV	5
Livres et revues	7
Page familiale	8
Personalialia	10
Une intervention décidée et intrépide	11
Sept retraites bien méritées	12
2000 jours sans accident	13
3000 jours sans accident	13
Roulez sympa	13
Actes de probité	14
Le chèque en bref	14
Concours de sécurité	15

*Photo de la couverture :*  
*Braine-le-Château (Brabant)*

*Périodique bimestriel du personnel de la S.N.C.V.*

*Rédaction : rue de la Science 14 - 1040 Bruxelles.*

*Téléphone : (02) 230.03.30 - Ext.: 335 — C.C.P. 000-0003227-26.*

*Editeur responsable : R. Keygnaert, rue de la Science 14 -  
1040 Bruxelles*



*Membre de l'association belge de la presse  
d'entreprise - A.S.B.L.*